

Règlement concours « DESSINE-MOI LA PAIX 2024 »

Article 1 : Objet du concours

Le Rotary Club Clermont-Ferrand Vercingétorix organise un concours de dessins "Dessine-Moi la Paix 2024 ». Le concours a pour but de permettre aux participants de s'exprimer artistiquement sur la paix. Le concours se déroule du 21 septembre 2024 au 8 novembre 2024 minuit.

Article 2 : Conditions de participation

Le concours est ouvert à toute personne mineure,

- Scolarisée de la Grande section de maternelle à la 3^{ème} au Collège
- Bénéficiant de l'accord préalable de son représentant légal,
- Habitant dans la métropole de Clermont-Ferrand (communes éligibles en annexe 1)

La participation au concours est gratuite.

Article 3 : Modalités de participation

Chaque participant ne peut soumettre qu'un seul dessin.

Chaque dessin devra être accompagné d'un formulaire de participation (annexe 2).

Les dessins (merci de ne pas les plier) et formulaires doivent être déposés ou envoyés par courrier au siège du Rotary Club Clermont-Fd Vercingétorix, Hôtel Royal Saint-Mart, 6 avenue de la gare, 63130 Royat, jusqu'au 8 novembre 2024 au plus tard.

Article 4 : Critères et format des dessins

Les dessins doivent

- Être réalisés sur une feuille blanche à plat au format A4 (210 x 297 mm) orientation paysage
- Être faits à la main sans aide numérique
- Les techniques autorisées sont : crayons, feutres, gouaches, aquarelles, couleur ou noir & blanc mais sans aucun collage ni relief
- Les dessins doivent répondre au thème "Dessine-moi la paix"
- Le participant mineur devra signer son dessin (prénom, âge)

Les reproductions d'images existantes ne sont pas autorisées.

Article 5 : Droits d'utilisation des œuvres

Les participants autorisent les organisateurs à utiliser leur dessin pour l'édition d'un calendrier qui sera vendu au bénéfice des actions du Club en faveur de la Jeunesse et de la Paix.

Les participants acceptent que leur dessin puisse faire l'objet d'une exposition.

Aucune compensation financière ne sera versée pour ces usages, mais les auteurs seront mentionnés.

Article 6 : Jury

Le jury sera composé d'une équipe comprenant :

- 3 membres du Rotary Club Clermont-Ferrand Vercingétorix,
- 2 membres de l'Interact Clermont-Fd,
- 2 enseignants en école élémentaire et collège,

Le jury se réunira semaine 47 pour sélectionner les 12 meilleurs dessins, 3 dans chacune des catégories suivantes :

- Catégorie 1 : GS, CP, CE1,
- Catégorie 2 : CE2, CM1, CM2

- Catégorie 3 : 6^e, 5^e
- Catégorie 4 : 4^e, 3^e

Le jury prendra en compte la conformité aux exigences du règlement et les dessins seront jugés sur les critères de qualité artistique et d'originalité.

Article 7 : Prix

Douze prix seront attribués aux meilleurs dessins qui seront utilisés pour illustrer les 12 mois du calendrier de l'année 2025.

Les résultats seront annoncés semaine 48 sur les réseaux sociaux du Rotary Club Clermont-Ferrand Vercingétorix :

Facebook : Rotary Club Clermont-Fd Vercingétorix **Instagram** : @rotaryvercingetorix

Les personnes dont le dessin aura été sélectionné seront contactées semaine 48 pour la remise des prix.

Article 8 : Droits et réclamations

La participation au concours implique l'acceptation complète du présent règlement.

Les décisions du jury sont sans appel.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter rc.vercingetorix@gmail.com

Article 9 : Protection des données

Les informations personnelles recueillies seront utilisées uniquement dans le cadre du concours et ne seront pas communiquées à des tiers.

Conformément à la réglementation en vigueur, chaque participant dispose notamment d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition sur les données personnelles qui le concernent.

Pour exercer l'un de ces droits, il convient d'écrire à l'adresse suivante : rc.vercingetorix@gmail.com

Annexe 1 : Villes participants au concours de dessin

Les 21 communes formant la métropole de Clermont-Ferrand :

Aubière	Cébazat	Nohanent
Aulnat	Châteaugay	Orcines
Blanzat	Ceyrat	Pont-du-Château
Beaumont	Durtol	Péignat-lès-Sarliève
Clermont-Ferrand	Gerzat	Royat
Cournon d'Auvergne	Le Cendre	Romagnat
Chamalières	Lempdes	Saint-Genès-Champanelle

Annexe 2 : Formulaire de participation

FORMULAIRE DE PARTICIPATION

Concours de dessins « Dessine-moi la Paix 2024 »

Nom et prénom du participant :	
Classe	
Nom de l'établissement scolaire et ville :	
Nom, prénom, téléphone et adresse mail des représentants légaux :	

Commentaire du participant sur la paix et ce qui l'a inspiré pour réaliser son dessin (optionnel)

Le participant mineur et ses représentants légaux attestent avoir pris connaissance du règlement du concours

Le participant mineur a signé son dessin (prénom et âge)

Lieu :

Date :

Signature du participant :

Signature des représentants légaux :

Le dessin (merci de ne pas le plier) et formulaire doivent être déposés ou envoyés par courrier au siège du **Rotary Club Clermont-Fd Vercingétorix, Concours « Dessine-moi la paix », Hôtel Royal Saint-Mart, 6 avenue de la gare, 63130 Royat, jusqu'au 8 novembre 2024 au plus tard.**